

Plan Local d'Urbanisme METZ-TESSY

PLAN ANNEXE



Dossier certifié conforme par le Président et annexé à la présente délibération du Grand Anancy du 29 juin 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme secteur de Metz-Tessy, commune de Epagny-Metz-Tessy.



PIECE N°	PROCEDURES		
	REVISION	MODIFICATIONS	REVISIONS SIMPLIFIEES
ECHELLE 1/5000	Approuvée le : 29 Juin 2017	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :
	CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL
	Bernard LEMAIRE Architecte-Urbaniste	TECTA	Cadastre 2014
	Le Parc d'Urbanisme Pascal ALTAIS rue Andréas 74650 Chavanay Tel : 04 50 25 01 16	115, Avenue des Marais Parc d'Activités de la Colline 74620 Alpinet-la Colline Tel : 04 50 06 04 20	Système de projection : Lambert 93
MISES A JOUR		MISE A JOUR DU BATI	
N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le :		Juillet 2016	

Origine Cadastre IC Droits de l'Etat réservés - Diffusion N° 01 - 16 - reproduction interdite

Légende

- Périmètre de la ZAC de la Bouvardie faisant l'objet d'un plan graphique particulier
- Périmètre délimité par une délibération du conseil municipal dans lequel l'article L.111-16 du Code de l'Urbanisme ne s'applique pas (disponible à l'approbation)
- "Le territoire entier est concerné par le risque d'exposition au plomb" disposition indicative au titre de l'article R.123-13-14° du Code de l'Urbanisme
- Droit de préemption urbain au profit de la commune pour les zones U et AU (délibération disponible à l'approbation)
- Mise à jour du bâti à titre indicatif - juillet 2016

